



A VOTRE SERVICE

Les ateliers halieutiques : des infrastructures au service de la filière pêche

La Communauté d'agglomération du Boulonnais met à disposition des ateliers dédiés à la transformation des produits de la mer.

Publié le 30 janvier 2026

Situés à moins de 5 minutes de la criée et de la gare de marée, ces équipements accompagnent le développement du premier port de pêche de France et de la première plateforme européenne de transformation des produits de la mer.

Un positionnement géographique stratégique

Le territoire bénéficie d'atouts logistiques majeurs : une livraison possible à J+1 dans toute l'Europe, une halle à marée ouverte 6 jours sur 7, et un accès à plus de 100 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km. À 2h30 seulement de Paris, Bruxelles et Londres, Boulogne-sur-Mer confirme sa position de hub européen incontournable pour la filière.

Des infrastructures adaptées aux exigences de la profession

Les cellules halieutiques proposées répondent aux normes sanitaires et respectent le principe de la marche en avant. Deux typologies d'ateliers sont disponibles :

Les ateliers « T1 » comprennent un atelier de production de 109 m², deux stockages frigorifiques, un espace de stockage pour les caisses, un local co-produits séparé et un quai de déchargement.

<https://www.agglo-boulonnais.fr/votre-agglo/actualites/les-ateliers-halieutiques-des-infrastructures-au-service-de-la-filiere-peche-3032?>

Les ateliers « T2 » offrent des surfaces plus importantes avec un atelier de production de 179 m² et des capacités de stockage frigorifique accrues.

Tous les locaux sont équipés de vestiaires séparés, d'une salle de pause et de plusieurs sanitaires pour le confort du personnel. Ils sont livrés en état de pré-exploitation.

Des conditions d'installation attractives

Le loyer est fixé à 12 € / m² / mois HT (hors charges), avec une possibilité d'accès à la propriété à partir de la cinquième année de location.

Renseignements : 03 21 10 36 27

 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)
 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)
 (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

 **NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ **JE M'INSCRIS**

[➤ ARCHIVES](#) [➤ DÉSINSCRIPTION](#)

[➤ PLAN DU SITE](#)
[➤ MARCHÉS PUBLICS](#)
[➤ ACCESSIBILITÉ](#)
[➤ MENTIONS LÉGALES](#)
[➤ PROTECTION DES DONNÉES](#)
[➤ OFFRES D'EMPLOI](#)
[➤ GESTION DES COOKIES](#)